



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

casernes

Question écrite n° 21204

Texte de la question

M. Éric Straumann interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'avancement du projet de construction d'une gendarmerie à Horbour-Wihr (Haut-Rhin). En effet, trop à l'étroit dans ses murs à Colmar et éloignée de sa zone de compétence, la brigade de gendarmerie de Colmar devrait être déplacée à Horbourg-Wihr. Il demande quel est le calendrier du déménagement ainsi envisagé.

Texte de la réponse

La compagnie de gendarmerie départementale de Colmar, ainsi que trois de ses unités subordonnées (le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, la brigade des recherches et la brigade territoriale), occupe actuellement une partie du casernement domanial de Colmar au sein duquel est également installé l'état-major du groupement de gendarmerie départementale du Haut-Rhin et certaines de ses unités subordonnées. La caserne, datant de 1957 et de 1987 pour certains bâtiments, abrite les locaux de service et techniques ainsi que 113 logements au profit des unités décrites précédemment. Les effectifs ayant augmenté depuis la construction de cette caserne, les locaux de service n'offrent plus des espaces de travail adaptés et le nombre de logements s'avère insuffisant. Le transfert sur la commune d'Horbourg-Wihr des unités de la compagnie de Colmar est alors apparu de nature à répondre aux impératifs opérationnels ainsi qu'aux besoins en infrastructure. Le principe de cette réorganisation a fait l'objet d'un agrément par le ministre de l'intérieur en date du 21 septembre 2011. Pour permettre l'installation des unités, un projet de construction d'une nouvelle caserne a ensuite été agréé par décision ministérielle du 26 avril 2012. Cette opération porte sur la réalisation de locaux de service et techniques, de 38 logements et de 14 hébergements. Sous réserve d'aléas éventuels, la livraison de la nouvelle caserne pourrait avoir lieu fin 2016.

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21204

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3000

Réponse publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5305